

**Discours inaugural :
L'éducation : LA priorité, il faut s'en réjouir!**

Montréal, le 28 novembre 2018 – L'AMDES se réjouit que le gouvernement Legault fasse de l'éducation sa priorité. Comme l'a déclaré sa présidente, Hélène Bourdages : « Les directions d'établissement scolaire se sentent concernées et encouragées par l'appel à l'audace en éducation formulé par le premier ministre dans le discours inaugural. Dans le contexte actuel de pénurie de ressources et de sous-financement de certains services aux élèves, ces engagements sont de très bon augure pour nos membres qui font des miracles au quotidien. Bien entendu, nous en sommes encore à l'étape des grandes orientations, mais il faut saluer l'engagement du nouveau gouvernement de donner les outils requis aux équipes-écoles pour prendre les décisions qui les concernent. »

En ce qui a trait à la maternelle 4 ans, l'AMDES appuie pour l'essentiel la volonté de les multiplier particulièrement en milieu défavorisé, mais elle invite le gouvernement à se fier sur les données probantes émanant des recherches avant de fixer définitivement ses objectifs. Dans ce dossier, il faut éviter les raccourcis et se mettre au service des besoins de tout-petits en tenant compte de l'ensemble des intervenants qui leur offrent des services.

« Il faut agir tôt, dépister, travailler ensemble en évitant toute décision mur-à-mur. À cet égard, sur l'île de Montréal, les intervenants en éducation se sont donné une instance pour traiter ce type de dossiers, il s'agit de la Table montréalaise en éducation qui réunit tous les intervenants dans un esprit de concertation et d'émulation des pratiques probantes. Nous avons hâte d'en discuter avec les ministres concernés, notamment de l'éducation, de l'immigration, délégué à la santé, » a conclu Mme Bourdages.

À propos

L'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire regroupe plus de 600 membres qui travaillent à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) et à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI) desservant plus de 200 000 élèves jeunes et adultes du Québec. Tous les membres y œuvrent comme direction d'école ou de centre, direction adjointe ou gestionnaire administratif. L'AMDES a pour but spécifique l'étude, la défense et le développement des intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres et de la profession. Elle fonctionne de façon démocratique et fait de son approche éthique, transparente et équitable le fondement même de ses valeurs.

- 30 -

Source : Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES)
www.amdes.qc.ca

Pour renseignements : Catherine Escojido (514) 927-8807 ou catherine@escojido.com